

Image not found or type unknown



Passage de troupeaux sur voie publique

Par **CowBeg**, le 12/07/2013 à 18:17

Bonjour,

Je suis agriculteur, et dispose d'un troupeaux de brebis d'environ 300 têtes. Je dois tous les jours traverser le village pour les amener au pâturage. Je passe donc devant de nombreuses propriétés privées qui ont dans la majorité un accès ouvert, et ces personnes refusent de fermer sur le passage des bêtes et ne veulent rien entendre.

Ont-elles une obligation de fermeture ?

J'en ai parlé au maire qui m'a dit qu'il avait le droit d'imposer la fermeture. Est-ce vrai ?

Je vous remercie par avance de l'intention que vous porterez à mon problème.